

## ASSOCIATION FONCIÈRE DE BERSTETT

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Membres titulaires : 8  
Membres présents : 6  
Affiché le : 1<sup>er</sup> février 2024

#### SÉANCE DU 29 JANVIER 2024

**Sous la présidence** de M. Jean-Marc URBAN, Président de l'Association Foncière de BERSTETT et membre titulaire ; Étaient présents :

**Membres titulaires** : M. Jean Claude LASTHAUS maire et membre de droit, M. Albert BLAESIUS, M. Freddy PFRIMMER, M. Denis KRENCKER, titulaires

**Membres suppléants** : M. Mathieu FREYSZ

Absents excusés : Le représentant de la DDT, M. Freddy JACOB, M. Maurice HIRTH, M. Jean-Pierre SCHOTT, M. Denis URBAN, M. Michel HEINTZ

#### 1. OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Vu la concordance avec les comptes du service de gestion comptable, Monsieur le Président soumet le Compte Administratif 2023 au vote du Bureau.

Il cède la présidence au doyen d'âge, et se retire de la salle.

Monsieur *Albert BLAESIUS* présente le compte administratif 2023 par chapitres qui peut se résumer ainsi :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	7 232,87 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	86 876,72 €
<i>dont excédent reporté : 77 874,31 €</i>	
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>79 643,85 €</b>
Dépenses d'investissement de l'exercice	0
Recettes d'investissement de l'exercice	0
<b>Déficit d'investissement de l'exercice</b>	<b>0</b>
<b>EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE</b>	<b>79 643,85 €</b>

Le Bureau après délibération,

APPROUVE le compte administratif 2023 de l'Association Foncière de BERSTETT.

**APPROUVÉ A L'UNANIMITE**

Pour copie conforme,

Le Maire,  
M. Jean-Claude LASTHAUS



Le président,  
M. Jean Marc URBAN

Accusé de réception en préfecture  
067-296702350/20240129-20242901-01-DE  
Date de télétransmission : 31/01/2024  
Date de réception préfecture : 31/01/2024